

sujet de l'enseignement agricole. Dans nos écoles de campagnes on enseigne toute espèce de matières, excepté la plus nécessaire, l'agriculture, et le but qu'on se propose est manqué.

Au lieu de préparer les jeunes gens à devenir de bons et laborieux agriculteurs, capables de pratiquer les arts agricoles et de se plaire dans cette pratique, on ne produit que des élèves qui dédaignent l'agriculture, qui ne s'y livrent que par nécessité et à contre-cœur, quand ils ne sont pas assez savants pour faire autre chose, ou qui abandonnent les champs lorsque leur instruction est assez avancée. De bonne heure, une foule de ces jeunes gens se rendent dans les villes, et augmentant le nombre déjà trop grand des gens découverts. Ainsi dirigée, l'instruction publique amène donc indirectement ces deux résultats également fâcheux : elle enlève aux campagnes les jeunes gens les plus intelligents qui auraient été pour l'agriculture de précieux auxiliaires et elle augmente encore le prix de la main-d'œuvre, en rendant les bras plus rares par suite de l'émigration dans les villes.

Sur près de 250,000 enfants que reçoivent les écoles de la Province au-delà de 180,000 appartiennent à la classe agricole. Sur ce nombre 60,000 sont élevés dans les écoles de villes. Les 120,000 restant étudient dans nos écoles de campagnes. Quelle instruction y reçoivent-ils ? Nécessairement celle que possèdent leurs maîtres et leurs maîtresses, c'est à dire une instruction vague, théorique, convenant seulement au commerce et à l'industrie, et sans application à la profession agricole.

Voilà la situation où s'agit péniblement notre enseignement public ; partout, depuis le haut de l'échelle jusqu'en bas, ce n'est toujours que de la simple théorie industrielle, commerciale ou littéraire, on n'applique rien ou plutôt on agit envers l'agriculture comme si elle n'existait pas.

Seule l'Ecole Normale Jacques-Cartier donne à ses élèves-instituteurs un cours régulier sur l'agriculture ; mais là encore on ne consacre pas à l'art agricole un temps proportionné à son importance. Ce n'est à peu près qu'une matière supplémentaire dont les jeunes gens bien disposés seuls retirent quelque avantage.

Puis ce cours fut-il plus complet, lui accorda-t-on plus de soin et de temps, l'enseignement public n'en serait pas amélioré dans l'état de chose actuel. En effet, le programme d'études dans les écoles élémentaires et modèles de la campagne, n'exigeant pas l'enseignement de l'agriculture, laisse l'instituteur libre de donner cet enseignement ou de le refuser, suivant qu'il le juge convenable. Souvent, faute de stimulant, il croira se surcharger de besogne en donnant à ses élèves quelques notions sur l'art agricole. Puis l'instituteur le mieux disposé lui-même se trouve souvent arrêté dans ses projets de réforme par l'immixtion intempestive des parents. Ceux-ci, imbus des idées les plus erronées sur la direction à donner à l'enseignement, désireux de faire des *monsieurs* de leurs enfants, trouvent inutile, ridicule même, d'enseigner l'agriculture à l'école et se plaignent que les élèves perdent leur temps. Les commissaires se mettent alors de la partie et notifient le réformateur d'avoir à remplir son programme.

Ce n'est donc pas tout d'enseigner l'agriculture dans les Ecoles Normales, ce n'est pas tout d'engager les futurs instituteurs à introduire l'agriculture dans le programme d'études qu'ils feront suivre à leurs élèves. Il faut de plus stimuler l'activité du maître, rendre impuissants les préjugés des parents et forcer les commissaires d'Ecoles à approuver l'introduction de l'enseignement agricole dans les Ecoles dont ils ont la direction.

Pour cela, nous le répétons, il faut une réorganisation complète dans notre système d'enseignement public, donner à chaque classe de la société, le genre d'instruction qui lui convient. Que dans les écoles de la campagne, qu'aux fils de cultivateurs on procure une instruction spécialement agricole ; que dans ces écoles tout y ait une teinte prononcée d'agriculture, que le livre de lecture, s'il n'est pas un traité sur la Religion, soit un ouvrage d'économie rurale ; que les exercices de grammaire, les problèmes d'arithmétique soient formés de sujets agricoles ; puis qu'un petit jardin soit annexé à chaque école où le maître, avec ses élèves, pourra appliquer les principes scientifiques qu'il leur aura enseignés ; enfin qu'une partie de l'allocation destinée à l'enseignement soit donnée comme un encouragement aux écoles qui auront le mieux rempli les conditions énumérées précédemment.

Sans ces réformes, l'enseignement de l'agriculture ne sera jamais élevé à la hauteur de nos besoins. On aurait beau faire des catéchismes d'agriculture, les distribuer gratuitement par milliers, ils ne suffiront jamais. L'instituteur n'en fera que peu d'usage et les parents ne seront jamais convaincus qu'il est bon de faire apprendre l'agriculture à leurs enfants. En un mot, les catéchismes d'agriculture ne seront utiles que si on rend l'étude de l'art agricole obligatoire.

Si les agriculteurs intelligents de cette Province se décidaient quelque un de ces jours à se constituer en *convention agricole*, ce que nous désirons ardemment, une des premières questions qu'ils devraient étudier serait celle de la réorganisation de l'enseignement en vue de donner à l'agriculture la place qui lui appartient à de si justes titres. Nous demanderions aussi à cette convention de récompenser dignement les instituteurs qui fourniraient des preuves convaincantes du soin qu'ils ont pris à inculquer à leurs élèves les saines doctrines de l'économie rurale.

Nous avons des besoins impérieux ; mais nous sommes un peuple jeune et nous manquons de l'expérience nécessaire pour pourvoir à ces besoins d'une manière convenable. En conséquence nous conseillons fortement à nos représentants de suivre l'exemple admirable qui leur est donné par les députés agriculteurs à l'Assemblée Nationale de France. Nous voudrions voir tous nos députés ruraux réunis en *Association libre* pour travailler à l'amélioration de l'art agricole et au bien-être de la classe qu'ils représentent. Nous voudrions qu'à cette question que nous posons souvent : *Qu'avez-vous fait pour l'agriculture ?* ils pussent répondre : *Nous avons constamment sauvegardé vos intérêts envers et contre tous.*

Ainsi réunis pour travailler à une œuvre parfaitement définie, ils agiraient avec beaucoup plus d'efficacité, étudieraient en corps les importantes questions agricoles qui seraient amenées devant les Chambres et sauraient toujours s'opposer aux projets anti-agricoles et appuyer fortement les questions utiles à l'agriculture. Que de fois les intérêts des campagnes ont été sacrifiés parce qu'ils n'ont trouvé personne pour les appuyer d'une manière efficace ! Le commerce s'est associé, il s'est levé comme un seul homme et aujourd'hui il commande partout ; l'association des agriculteurs serait tout aussi avantageuse à l'industrie rurale.

## REVUE DE LA SEMAINE

Il y a plusieurs semaines, les députés catholiques à l'Assemblée Nationale de France présentaient au Saint-Père une pieuse adresse à l'occasion des pèlerinages de Chartres et de Paray-le-Monial, pèlerinage dont le public canadien a été